

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

E-24-4 TARIFICATION DES PARCS DE STATIONNEMENT

Le Comité exécutif autorise le Service du stationnement à appliquer la fin de semaine la grille tarifaire actuelle suivante, et ce, dès l'implantation des barrières automatisées.

Grille tarifaire :

- 2 \$ par 30 minutes,
- Maximum de 13 \$ sur semaine avant 16 heures,
- Maximum de 9 \$ sur semaine après 16 heures ainsi que les fins de semaine,
- 15 minutes et moins : gratuit en tout temps.

E-24-5 ENTENTE AVEC LES ÉCOLES AFFILIÉES CONCERNANT LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur exécutif de l'Université de Montréal, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer les ententes conclues avec HEC Montréal et l'École Polytechnique relativement à l'accès des étudiants de HEC Montréal et de l'École Polytechnique aux services et installations du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM), selon le document 2009-A-16/24^e/5/1.

E-24-6 AUTORISATION D'ÉMETTRE UN APPEL D'OFFRE POUR LE REMPLACEMENT DU CATALOGUE DES BIBLIOTHÈQUES

Le Comité exécutif autorise l'émission d'un appel d'offres pour le remplacement d'Atrium, le système de catalogue des bibliothèques, ainsi que les modules, les appareillages et les services et coûts connexes, pour un coût global de projet totalisant 1,891 M\$, selon le document 2009-A-16/24^e/6/1 et autorise le vice-recteur exécutif ou l'officier que ce dernier désigne à signer les documents nécessaires à cet appel d'offres.

Dans la mesure où suite à l'appel d'offres les paramètres financiers globaux présentés sont respectés, le Comité exécutif autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer le contrat d'acquisition du logiciel et les autres contrats connexes pour réaliser son implantation, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

E-24-7 ACCORD DE CONTRIBUTION – PROJET : FPSM 08-023

Le Comité exécutif :

1. approuve la deuxième modification de l'accord de contribution du 18 juin 2008 pour le projet (FPSM 08-023), selon le document 2009-A-16/24^e/7/1;
2. autorise le recteur, monsieur Luc Vinet, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer cette deuxième modification à l'accord de contribution.

E-24-8 AMENDEMENT N^o 1 AU CONTRAT DE LICENCE INTERVENU EN JANVIER 2009 AVEC DS@ ET CONTRAT DE CESSION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL À DS@HR

Le Comité exécutif :

1. approuve l'Amendement n^o 1 au Contrat de licence conclu avec DS@RH en janvier 2009, selon le document 2009-A-16/24^e/8/1;
2. approuve le Contrat de cession des droits de propriété intellectuelle de la Technologie DS@Laitier-Producteur à intervenir avec DS@HR, selon le document 2009-A-16/24^e/8/1 annexé aux présentes;
3. autorise le vice-recteur à la recherche, monsieur Joseph Hubert, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer l'Amendement n^o 1 (juin 2009) et le Contrat de cession, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-24-9.1 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ UNIVERSITAIRE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE ET AUX COMITÉS SECTORIELS D'ÉTHIQUE

Le Comité exécutif procède aux nominations de membres au Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉR), au Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAS), au Comité d'éthique de la recherche de la Faculté de médecine (CÉRFM), au Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR) et au Comité d'éthique de la recherche des sciences de la santé (CÉRSS) selon les documents 2009-A-16/24^e/9.1/1 (série 1 à 2) déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

E-24-9.2 RAPPORTS ANNUELS AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
SOCIAUX

Le Comité exécutif prend acte du dépôt des rapports 2008-2009 du Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉR), du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAS), du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté de médecine (CÉRFM), du Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR) et du Comité d'éthique de la recherche des sciences de la santé (CÉRSS) et demande que l'Unité de l'éthique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en soit informé.

E-24-10 CONVENTIONS DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'INFRASTRUCTURE DU SAVOIR

E-24-10.1 Projet *Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au
Pavillon Lionel-Groulx*

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx », et ce, pour un montant total de 3 750 000 \$.

E-24-10.2 Projet *Bureau Recherche-Développement- Valorisation*

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Bureau Recherche-Développement-Valorisation » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

« Bureau Recherche-Développement-Valorisation », et ce, pour un montant total de 939 719 \$.

E-24-10.3 Projet Laboratoires de recherche en optométrie

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Laboratoires de recherche en optométrie » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, selon le document 2009-A-16/24^e/10.3/1 à 2, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Laboratoires de recherche en optométrie », et ce, pour un montant total de 3 330 000 \$.

E-24-10.4 Projet Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry », et ce, pour un montant total de 5 318 000 \$.

E-24-10.5 Projet Laboratoire de cyberjustice

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement relative au projet « Laboratoire de cyberjustice » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Laboratoire de cyberjustice », et ce, pour un montant total de 6 131 198 \$.

E-24-10.6 Projet Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie (IRIC)

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie », et ce, pour un montant total de 8 721 603 \$.

E-24-10.7.1 Projet Médecine vétérinaire - Enseignement

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Médecine vétérinaire - Enseignement » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, selon le document 2009-A-16/24^e/10.7 et après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Médecine vétérinaire - Enseignement », et ce, pour un montant total de 2 300 000 \$.

E-24-10.7.2 Projet Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, selon le document 2009-A-16/24^e/10.7 et après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement », et ce, pour un montant total de 20 300 000 \$.

E-24-10.7.3 Projet Pavillon JA-Bombardier-Recherche

Le Comité exécutif :

1. autorise le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, et la secrétaire générale, madame Francine Verrier, à signer la Convention de financement pour le projet « Pavillon JA-Bombardier-Recherche » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, selon le document 2009-A-16/24^e/10.7 et après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques;
2. autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, monsieur Guy Breton, à procéder à la réalisation des travaux requis pour le projet « Pavillon JA-Bombardier-Recherche », et ce, pour un montant total de 12 434 000 \$.

E-24-11.1 NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS

Le Comité exécutif donne son agrément à la nomination des personnes suivantes au Conseil de la Faculté de théologie et de sciences des religions :

- Mme Denise Couture, professeure titulaire pour un premier mandat de trois ans échéant le 31 mai 2012;
- M. Patrice Brodeur, professeur agrégé pour un deuxième mandat de trois ans échéant le 31 mai 2012.

E-24-11.2 NOMINATION DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements de nomination de professeurs et de chercheurs selon les documents 2009-A-16/24^e/11.2/1 (série 1 à 2) déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 7

**Résolutions adoptées à la 24^e séance
tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 8 septembre 2009

E-24-11.3 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE VICE-DOYEN ET DE SECRÉTAIRE DE LA FACULTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans les documents 2009-A-16/24^e/11.3, déposé aux archives.

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

PATRY, Richard : administrateur exerçant les fonctions de vice-doyen et de secrétaire de faculté à compter du 31 août 2009 et jusqu'à la nomination d'un vice-doyen et secrétaire, mais pour un mandat ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 28 février 2010.

E-24-11.4 NOMINATION D'UN DIRECTEUR INTÉRIMAIRE AU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLAISES

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans les documents 2009-A-16/24^e/11.4, déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Département d'études anglaises

MOYES, Mme Lianne : directrice intérimaire pour deux mandats consécutifs : le premier à compter du 1er septembre 2009 jusqu'au 28 février 2010 et le second à compter du 1er mars 2010 jusqu'au 31 août 2010.

E-24-12 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2009-A-16/24^e/12 (série 1 à 27) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,
Francine Verrier